

## RENCONTRE REGIONALE ERASMUS+ - Projet B-MOUVE

Le mercredi 29 juin 2016 – Conseil Régional de Bretagne - Rennes

### **Pourquoi et comment encourager la mobilité européenne des étudiants et des personnels à l'ITES ?**

*Tout homme est tiraillé entre deux besoins, le besoin de la Pirogue, c'est-à-dire du voyage, de l'arrachement à soi-même et le besoin de l'Arbre, c'est-à-dire de l'enracinement, de l'identité et les hommes errent constamment entre ces deux besoins en cédant tantôt à l'un, tantôt à l'autre ; jusqu'au jour où ils comprennent que c'est avec l'Arbre qu'on fabrique la Pirogue. (Mythe mélanésien de l'île de Vanuatu)*

*Faire des voyages me semble un exercice profitable. L'esprit y a une activité continue pour remarquer les choses inconnues et nouvelles, et je ne connais pas de meilleure école pour former la vie que de mettre sans cesse devant nos yeux la diversité de tant d'autres vies, opinions et usages.» (Montaigne, Essais, III, 9)*

Montaigne loue la valeur éducative des voyages, qui nous permettent de « *limer et frotter notre cervelle contre celle d'autrui.* »

\*\*\*\*\*

Des propos partiels, insuffisants sûrement, trop évidents sans doute...

#### **Sur le pourquoi ?**

---

Si l'ITES fait – comme d'autres centres de formation - l'éloge de l'ouverture au monde, de la curiosité, les envolées lyriques liées à l'éloge du voyage (professionnalisant) dans lesquelles nous pouvons vite nous perdre nécessitent toutefois quelque dimension concrète.

- Nous restons *accrochés* aux bénéfiques formatifs dans la perspective d'une professionnalité, même si nous ne méprisons pas les effets secondaires d'une telle expérience puisque nous savons qu'ils vont contribuer à une évolution notable de la personne qui est partie (bénéfices personnels).
- L'ITES développe son activité internationale afin de permettre à celui qui va vivre une expérience de stage à l'étranger d'être confronté à une altérité porteuse d'une diversité de réalités sociales.

- Réaliser un stage au-delà de son environnement habituel, c'est nécessairement s'adapter à un autre mode vie. Un stage à l'étranger permet de réaliser des apprentissages différents et complémentaires de ceux acquis en France. Il permet d'approcher différents contextes d'intervention sociale, de préparer aux circulations des personnes et des cultures (ce n'est pas rien au regard de notre actualité européenne).
- C'est aussi être en capacité de questionner ses modèles pour vivre avec autrui et travailler dans un contexte social et humain différent du sien. Ces postures sont consubstantielles du travail social.
- Le stage à l'étranger est une occasion de comprendre comment les dimensions culturelles, économiques et politiques d'un pays façonnent les politiques sociales et donc *formate* des attitudes professionnelles. De ce fait, celles-ci diffèrent d'un pays à l'autre.
- Enfin, c'est riche de cette expérience que l'étudiant va pouvoir porter un regard critique (au bon sens du terme) et distancié sur sa réalité française, puis transférer des connaissances dans un contexte de travail en France.
- Nous avons à œuvrer pour la lutte, au sein du travail social, contre l'ethnocentrisme et certains vestiges intégrés de notre histoire coloniale et qui restent agissant tant dans la posture de nos étudiants (parfois) que dans la manière de les accueillir dans certaines contrées du globe. Les étudiants avec un stage ailleurs, même dans un pays limitrophe, vont apprendre aux autres autant qu'ils vont apprendre des autres et découvrir qu'ils ne possèdent pas (loin de là) tous les outils sur leur territoire d'appartenance. Il nous faut absolument contredire les formules du type : « pas besoin d'aller ailleurs ! Il y a suffisamment à faire ici... » (discours récurrent à l'interne comme à l'externe de nos établissements) et en même temps porter une attention extrême aux tendances à l'exotisme...
- Après ces quelques convictions essentielles, le registre de la plus-value pour nos voyageurs... :
  - le gain en maturité et en autonomie,
  - l'acquisition d'une langue,
  - La valorisation d'un CV pour une meilleure employabilité,
  - si mobilité collective : le gain en cohésion repérable tant dans le groupe d'apprenants que dans la relations formateurs-apprenants mais aussi identifiable chez les formateurs entre eux.

Pour atteindre ces objectifs, il nous faut des moyens... Il s'agit là de méthodologie mais surtout pas d'un modèle.

## Sur le comment ?

---

- créer des liens : ça ne s'improvise pas ! Cela procède de choix et d'arguments, d'une capacité énergétique aussi.

Au niveau européen, nous voulons établir des ponts. Non pas seulement multiplier des accords de principes avec des Universités pour faire valoir des chiffres<sup>1</sup>, mais construire des relations durables et conventionnées. Ce qui est le plus difficile d'ailleurs mais le plus prometteur pour la pérennité de l'activité. Il s'agit bien de constituer des réseaux croisés de centres de formations et de terrains d'accueil.

Pour nous donc, des axes privilégiés :

Aujourd'hui au sein de l'Europe :

- Roumanie - Constanta (DGASPC + Université avec l'appui d'ABC)
- Belgique - L'Institut Cardijn intégré à la Haute Ecole de Louvain en Hainaut

Hors Europe : en construction

- Association AHLAN à Taroudannt au Maroc (entre Agadir et Ouarzazate). Avec en support le partenariat entre La Sauvegarde du Finistère et cette association pour des séjours de ruptures – protection de l'enfance

Et bien sûr, penser systématiquement à la réciprocité qui porte haut les valeurs de respect et d'équité.

Le « comment » indique forcément la question financière. Je profite de ce moment pour remercier le Conseil régional de Bretagne qui permet depuis des années à des étudiants qui présentent des difficultés financières de prétendre à une mobilité hors métropole. Ces choix politiques d'accompagner les déplacements à l'étranger permet que la mobilité internationale ne soit pas un privilège de classe.

### LE PROCESSUS PROJET :

Un proverbe de sagesse orientale dit que *pour faire un vrai voyage, il faut le faire trois fois : une fois en le préparant, une fois en le vivant, une fois en le racontant...*<sup>2</sup>

A inclure donc nécessairement l'avant, le pendant et l'après.

---

<sup>1</sup> Gilles Allières, *Fonder le partenariat international*, P. Hirlet, J-L. Meyer, Y. Molina, B. Muller, Travail social sans frontières : innovation et adaptation, Presses de l'EHESP, 2013, p. 98-99.

<sup>2</sup> Ce proverbe est intéressant parce qu'il reprend les trois temps des *rites de passage* de Van Genepp : préliminaire, liminaire, post liminaire.

On ne naît pas voyageur. La curiosité se cultive. Elle peut être aidée, évoluer grâce à des rencontres et/ou des opportunités. Et les voyages dont nous parlons sont plutôt hautement stressants. C'est tout un travail personnel qui peut être douloureux, notamment avant le départ. D'où l'importance du processus projet dans lequel va s'inscrire et s'engager (au sens fort) l'étudiant. Nous mesurons les enjeux personnels d'une telle aventure quand une étudiante écrit dans son projet qu'elle va « quitter la vie avec ses parents pour la première fois »...

Le départ c'est l'opportunité d'un démarrage de quelque chose. Car le déplacement géographique n'est que le début d'une grande aventure qui se passe bien... ou moins bien.

## AVANT LA MOBILITE

---

Il débute à l'entrée en formation lors de la **réunion de présentation de l'activité internationale de l'Institut**, c'est-à-dire en septembre de chaque année. C'est un temps facultatif, en dehors de la programmation des enseignements.

■ Présentation du dispositif institutionnel (choix et limites) :

- > une volonté institutionnelle, une direction politique portée par notre association, l'ADSEA29,
- > identification des responsables de l'activité internationale,
- > les formations concernées,
- > les destinations (ouverture et restrictions envisageables – géopolitique, état sanitaire...),
- > nos partenariats.

■ des conditions pour partir,

■ du suivi du stage,

■ du retour d'expériences,

■ des aides financières à la mobilité.

■ Témoignages des étudiants partis en stage à l'étranger l'année antérieure / échanges

Pour effectuer un stage à l'étranger, il ne suffit pas d'en faire la demande. L'étudiant doit préparer son projet. Le principe du volontariat est privilégié : c'est l'étudiant qui décide de partir effectuer une expérience hors métropole. Il va chercher et choisir une destination, un terrain et étudier la faisabilité de ses intentions. L'ITES garantit un **travail d'accompagnement du projet** qui comprend plusieurs phases :

- l'élaboration d'un programme de rencontres mensuelles d'octobre à mars ou juin (selon les formations) pour l'ensemble des candidats avec le responsable de l'activité internationale et le responsable des formations. Chaque mois, un point individuel est réalisé au sein du collectif.
- la recherche par le candidat d'une destination et d'un terrain de stage, vérification et suivi du contexte géopolitique et sanitaire du pays concerné,
- l'expression des motivations,
- l'inscription dans un apprentissage de la langue du pays d'accueil,
- la pérennisation des contacts avec le lieu de stage,
- la recherche d'un hébergement,
- les démarches pour une aide financière à la mobilité,
- l'étude de la faisabilité du projet (compatibilité avec la formation, conditions financières, assurances, exigences administratives et sanitaires...),
- la rédaction d'un projet de stage,
- en filigrane de toutes ces étapes, l'étudiant travaille la cohérence et la pertinence de son projet avec ses référents de formation. L'équipe pédagogique, en lien avec la direction peut intervenir à tout moment du processus.

#### La phase de validation du projet :

Elle intervient en fin d'année scolaire

- étude du dossier par une commission ad hoc (formateurs et adjoints de Direction),
- transmission au candidat du résultat (validation ou non),

Précision : selon la formation, si le stage à l'étranger doit impérativement se dérouler en 2<sup>ème</sup> année, la validation par l'équipe pédagogique de la 1<sup>ère</sup> à la 2<sup>ème</sup> année est impérative.

- circulation de la convention tripartite (ITES-stagiaire-établissement d'accueil) pour signatures,
- l'équipe pédagogique de la formation fixe les modalités de continuité de la formation durant la période de stage. Ces modalités sont clairement définies et ne peuvent donner lieu ni à négociation ni à modification.

### **PENDANT LA MOBILITE**

---

- L'étudiant en mobilité reste en contact avec l'Institut via le responsable de l'activité internationale de l'ITES. L'étudiant peut l'interpeller à tout moment en cas de difficulté.
- Le suivi pédagogique s'effectue par mail ou tout autre moyen à disposition (mail, fax, téléphone, Webcam-Skype. La fréquence des communications est déterminée par l'équipe pédagogique, elle-même en lien avec le responsable de l'activité internationale.
- L'étudiant veillera à produire les documents et travaux demandés relatifs à sa formation.

### **APRES LA MOBILITE**

---

Voyager implique toujours et nécessairement l'idée de retour. A travailler ce que l'on ramène, personnellement, intimement et dans une perspective professionnelle. Mais on sait que les deux sont liés

- Les étudiants partis en stage à l'étranger bénéficient à leur retour d'un temps réservé de réadaptation animé par les formateurs. Ce temps est inscrit au programme de la formation. Ils réintègrent l'Institut 3 à 4 jours avant leurs collègues de promotion.
- Les étudiants partis en stage seront sollicités pour présenter leur expérience durant des temps de restitution orale dans le groupe de formation selon les modalités pédagogiques en vigueur dans le cursus engagé.

- Ces mêmes étudiants seront sollicités pour présenter leur expérience aux candidats au stage à l'étranger de l'année suivante en début d'année scolaire. Ils contribuent ainsi à la vie de l'activité internationale de l'Institut.

Gilles ALLIERES

Adjoint de direction

ITES Brest-Quimper

Responsable des activités internationales